

Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2022

Présents : André Quemin, Lionel Fiegel, Irène Chevallier, Aurélien Willem, Laurène Bonnardel, Marie Claire Prach, Valérie Bascop, Martine Vernay, Thierry Camu, Gérard Micoud, Rose-Ange Tolly.

Absents excusés :

Julie Vernay, pouvoir à Irène Chevallier

Alain Huber, pouvoir à Gérard Micoud

Nicolas Bury, pouvoir à André Quemin

Absents : Louis Charles Wiart

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 mars 2022 :

Vote : 14 voix pour. Compte rendu approuvé à l'unanimité.

M le Maire souhaiterait rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Subvention à l'association des familles des Colombes d'Heyrieux

Demande validée à l'unanimité

***Convention de participation financière avec Colryut :**

Suite à la délibération du 22/11/2021 validant le principe sur la passation d'une convention de participation financière avec la société Immo COLRYUT France en vue de préciser les obligations respectives de la société et de la commune pour les aménagements de voirie qui seront réalisés sur le tènement route de Crémieu.

Les aménagements sont la réalisation d'un carrefour à feux entre le RD75 et la « route de Ponas » ainsi que son installation et sa programmation, la réalisation des accès à la surface commerciale de l'enseigne Colryut sur les RD 518 et 75 et le déplacement d'un arrêt de transports en commun sur la « route de Ponas » ainsi que les aménagements associés.

Le cout global de ces équipements a été réévalué pour une somme de 170 000 € HT, somme fixée dans la convention pour la réalisation de ces équipements.

Nous aurons le retour du département d'ici fin avril.

Vote 14 voix pour : M le maire est autorisé à l'unanimité à signer la convention avec Colryut.

***Convention de maîtrise d'ouvrage avec le département pour l'aménagement du carrefour RD75/route de Ponas RD518 :**

La commune sera la maîtrise d'ouvrage sous délégation du département. La convention sera présentée fin avril au département pour approbation et signature avec M le Maire, puis entre M le Maire et Colryut.

Vote 14 voix pour : convention validée à l'unanimité

***Prélèvement de charges 2021 sur AC 2022 du service ADS :**

Pole ADS de la communauté de commune chargé de l'instruction des permis de construire de déclaration de travaux :

Coût total pour 2021 : 129 068€ (141 353€ en 2020). Coût pour Bonnefamille en 2021 : 7 634€

Pour notre commune certaines autorisations de travaux sont instruites directement en mairie et non à la communauté de commune.

Vote 14 voix pour : prélèvement validé à l'unanimité.

***Augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique à plein temps :**

Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique à 30.45h annualisées pour un passage à temps complet (35h)

Vote 14 voix pour : augmentation du temps de travail validé à l'unanimité.

***Association des familles des colombes d'Heyrieux :**

M le Maire a reçu de cette association le détail de leur budget de fonctionnement :

Recettes : 4 308.90€

Dépenses : 4940.05€

Déficit : 631.15€

Proposition de subvention pour cette association : 200.00€

Vote 14 voix pour : Subvention validée à l'unanimité

Infos diverses :

Demande de subventions de l'AFIPH (Association Familiale de l'Isère des Personnes Handicapées)

1 enfant de Bonnefamille est dans cette structure depuis 2018

La délibération se fera au prochain conseil municipal

Conférences cinématographiques 2022/2023 avec Altaïr

Prochaines dates :

05/10/2022 l'Islande

09/11/2022 la Chine

30/11/2022 la Cappadoce

04/01/2023 l'Ethiopie

25/01/2023 Paris

01/03/2023 l'Equateur

22/03/2023 les semeuses de joie

Intervention de Aurélien Willem au sujet de la commission d'attribution des places en crèche.

Celle-ci se réunit une fois par an ce qu'il juge insuffisant. Le problème sera évoqué par les membres de cette commission lors d'une prochaine réunion à la communauté de commune.

Il soulève aussi le problème de place à l'école à partir de 3 ans (rentée en cours d'année).

Cette décision dépend de l'éducation nationale qui se base sur certains critères, et les communes se calent dessus.

Réunion de l'AGEDEN le 12/04/2022 à 18h30

Création d'une commission entre Roche et Bonnefamille suite à la réunion du 31 mars 2022

C'est Gérard Micoud qui la présidera.

Encore 2 dépôts sauvages sur la commune

Pas de nettoyage de printemps cette année faute de participants.

Fête du village le samedi 25 juin 2022 : buffet campagnard à midi avec poursuite de la fête en soirée pour ceux qui le souhaitent.

Camp de jeunes : du 18 au 22 juillet 2022 avec prêt du local associatif.

Le Rhône-Alpes Isère tour passera à Bonnefamille cette année.

Les travaux de la route de Vignieu sont terminés. Une bordure va être posée devant un riverain afin que l'eau de pluie ne rentre pas dans sa cour lors de gros orages.

Séance levée à 22H30

SIGNATURES

| | | | |
|--------------------|-----------------|---------------------|-------------------|
| QUEMIN ANDRE | HUBER ALAIN | CHEVALLIER Irène | FIEGEL LIONEL |
| VERNAY JULIE | MICOUD GERARD | CAMU THIERRY | TOLLY ROSE-ANGE |
| PRACH MARIE-CLAIRE | VERNAY MARTINE | BASCOP VALERIE | BONNARDEL LAURENE |
| BURY NICOLAS | WILLEM AURELIEN | WIART LOUIS-CHARLES | |